



AVIS DE RECRUTEMENT d'Adjoint Technique de Recherche et de Formation

Par la voie du PACTE

(Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique
territoriale, hospitalière et d'État)

SESSION 2021

Décret n°2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

Circulaire du 14 novembre 2005 relative à la mise en œuvre du contrat dénommé PACTE

Arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation de l'enseignement supérieur et de la recherche par la voie du PACTE et fixant le nombre et la répartition de postes offerts à ces recrutements

Au titre de l'Université Toulouse Capitole, le nombre de postes publiés à pourvoir est fixé à 1 (cf fiche de poste en ligne) :

Corps	BAP	Emploi-type	Nombre de poste
ATRF	J « Gestion et Pilotage »	Adjoint en gestion administrative	1

CONDITIONS D'ACCES

- Etre âgé d'au moins 16 ans et de moins de 28 ans et être sorti du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue ou avec un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de 2nd cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel, c'est-à-dire avoir au plus un diplôme de niveau VI, V bis ou V (inférieur au baccalauréat)

OU

- Etre âgé d'au moins 45 ans et être en situation de chômage de longue durée et bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

- Satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un pays membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
- Jouir de ses droits civiques.
- Aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions ne doit être portée au bulletin n°2 du casier judiciaire.
- Se trouver en position régulière au regard du service national ou de la journée d'appel de préparation à la défense.
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

NATURE DU CONTRAT

Le recrutement donnera lieu à l'établissement d'un contrat de droit public régi par les dispositions du décret n°2005-902 du 2 août 2005 précité au plus tôt à compter du 1er septembre 2021 et d'une durée de 12 à 24 mois. L'agent recruté suivra dans le même temps une formation en alternance (au moins 20% de la durée

du contrat) en vue d'acquérir une qualification ou un titre à finalité professionnelle ou un diplôme qui lui permettra, s'il a été déclaré apte par une commission de titularisation, d'être titularisé à l'issue de son contrat en qualité de fonctionnaire de l'Etat dans le corps des ATRF après avis de la commission administrative paritaire académique du dit corps.

L'agent sera rémunéré pendant son contrat PACTE.

MODALITES et CALENDRIER D'INSCRIPTION

A compter du 10 mai 2021 et au plus tard le 04 juin 2021 (cachet de la poste faisant foi), les candidats doivent envoyer leur candidature exclusivement dans leur Pôle Emploi.

Tout dossier parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur à la date limite ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet ne sera pas pris en compte.

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- une lettre de motivation,
- un Curriculum Vitae détaillé (précisant niveau d'études, formations éventuellement suivies, emplois occupés)
- la fiche de candidature du dispositif PACTE à télécharger, dûment complétée.

Le candidat doit transmettre un dossier par emploi-type.

IMPORTANT : La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au 04 juin 2021 inclus (le cachet de la poste faisant foi – l'envoi en recommandé simple est vivement conseillé). Passé ce délai, toute candidature sera automatiquement rejetée.

ORGANISATION DU RECRUTEMENT

L'examen des candidatures transmises par le Pôle Emploi à l'université Toulouse Capitole est confié à une commission de sélection, composée d'au moins 3 membres et nommée par le Président de l'Université Toulouse Capitole.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature, la commission établit une liste de candidats sélectionnés puis les auditionne.

Les candidats sélectionnés seront convoqués à l'audition, qui se déroulera le mardi 06 juillet 2021, par courriel leur précisant l'horaire et le lieu exact à l'Université Toulouse Capitole.

A l'issue des auditions, la commission arrête la liste des candidats proposés par ordre de mérite au recrutement.

La commission se prononcera en prenant notamment en compte la motivation et la capacité d'adaptation des candidats à l'emploi à pourvoir.

Pour tout renseignement complémentaire : lucie.nazar@ut-capitole.fr

Fiche de poste et dossier de candidature à télécharger sur le site de l'Université Toulouse Capitole